

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 15 (1901)
Heft: 4

Artikel: Ex-libris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Als neue Mitglieder sind in die Gesellschaft eingetreten:

Freiherr C. v. Girsewald, Zürich.

Herr Adolphe Eggis, Banquier, Villa St-Barthélemy, Genève.

„ August, Reichsgraf von Fries auf Cerna Hora, Mähren, Österreich.

„ J. Besson-Scherer, Elisabethenstrasse 41, Basel.

„ Hans Isler, stud. jur., Freiestrasse 88, Basel.

„ Georg Finsler, V. D. M., Hardstrasse 87, Basel.

„ Heinrich Schumacher, Sohn, Architekt, Luzern.

„ Hans Pfyffer von Altishofen, Luzern.

„ Louis von Tscharner, cand. jur., Bern.

„ Dr. phil. Gustav Grunau, Christoffelgasse 4, Bern.

„ Albert von Glutz-Rüchty, Solothurn.

„ H. Gaston Billot de Göldlin, Sourdeval-la-Barre, Manche (France).

„ Consul Julius Meili, Zürich II.

„ Henri Bergier, lic. en droit, Valentin, Lausanne.

„ Dr. Louis Meylan, Cossonay.

Im Verlaufe des Jahres sind verstorben:

Herr E. Graf von Mirbach-Harff, Harff, Rheinpreussen.

„ Eric Valloton, Clos Maria, Lausanne.

„ Marc-G. Francillon, Le Chardonnet, Lausanne.

Basel, August 1901

Der Sekretär: Dr. P. Ganz.

Ex-libris.

On vient de fonder à Bâle une Société de collectionneurs d'ex-libris, sous le nom d'Ex-Libris-Club «Basilea»; il compte déjà un nombre assez considérable d'adhérents.

Cette Société ne comporte ni taxe d'entrée, ni cotisation.

Son seul principe repose sur l'échange d'ex-libris et d'adresses de collectionneurs. Tout fait prévoir qu'elle est appelée à rendre aux collectionneurs de réels services.

Un bulletin illustré, qui paraîtra tous les deux mois, contiendra divers renseignements utiles tels que notices sur des pièces rares ou curieuses, offres et demandes d'échanges, etc. L'abonnement, qui est de 4 fr. 50, sera facultatif, afin de permettre à tous les collectionneurs de faire partie de l'Ex-Libris-Club «Basilea».

Pour divers motifs, l'Ex-Libris-Club «Basilea» a décidé de se faire représenter en France par un vice-président. En conséquence, il a désigné comme tel M. EDMOND des ROBERT, 21, rue de Rigny, Nancy, à qui on est prié de s'adresser, si, comme il est probable, on accepte de faire partie de la dite Société. Il se met à la disposition des membres pour tout renseignement. Prière de joindre un timbre pour la réponse.

Pour la Suisse on s'adresse à M. EMAN. STICKELBERGER, Bâle (Florastr. 23).

† Joseph Morel.



C'est un peu tardivement que nous venons rendre hommage à la mémoire d'un membre dévoué de notre société, M. le juge fédéral *J. Morel*, décédé le 13 décembre dernier à Lausanne. Malgré l'allure très romande de son nom, la famille Morel se retrouve dans plusieurs régions de la Suisse allemande et c'est à St-Gall que Joseph-Charles-Pancrace Morel, originaire de Wyl, naquit le 8 février 1825. Se vouant au droit, il fit ses études à Heidelberg, Tubingue et Paris et, rentré dans la patrie, il ne tarda pas à occuper une place en vue dans son canton où ses concitoyens le nommaient député au Grand-Conseil et juge au tribunal de la ville de St-Gall, puis président de la cour de cassation. Il fut également député au Conseil des États de 1869 à 1874 et, en même temps, il fut chargé des fonctions de juge au Tribunal fédéral, alors que cette cour pouvait encore liquider les affaires pendantes en sessions périodiques. Lorsqu'en 1874 elle fut organisée en tribunal permanent, Morel, appelé à en faire partie,